

FEDERATION TUNISIENNE

الجامعة التونسية لكرة اليد



CCS/ DTN

REGLEMENTS SPORTIFS DES JEUNES

SAISONSPORTIVE 2021/2022

Version du 31/12/2021

Championnat des Jeunes
Règlement sportif JUNIORS GARCONS (2002/2003)
Saison sportive 2021/2022

1 LA COUPE :

Elle est organisée conformément à un règlement commun à toutes les catégories d'âges. Les étapes de qualification sont arrêtées par la commission centrale sportive et ce, selon le nombre de clubs engagés dans cette épreuve.

2 LE CHAMPIONNAT :

Le championnat de la saison 2021/2022 des juniors garçons comporte deux niveaux de compétition :

- **Un Sectoriel A** qui comporte une phase sectorielle et une phase nationale.
- **Un Sectoriel B** qui comporte une phase régionale et une phase sectorielle ou une phase sectorielle uniquement si le nombre des équipes engagées ne permet pas l'organisation d'un championnat en deux phases.

2.1 LE SECTORIEL A :

2.1.1 LA PHASE SECTORIELLE

2.1.1.1 Participants :

Participant à ce niveau de compétition 12 équipes :

- les 8 équipes qualifiées au play-off du sectoriel A des cadets A de la saison 2020/2021
- les 2 équipes classées premières de la poule play-out sectoriel A saison 2020/2021
- les 2 équipes vainqueurs des deux matchs barrages entre 3^{ème} et 4^{ème} de la poule play-out du sectoriel A des cadets A saison 2020/2021 et entre les classées 1^{er} et 2^{ème} du sectoriel B des cadets A saison 2020/2021

Secteur 1: ASH – OS – CA – EST – EZH – JSHB – HBCT – USTé + EMS – JSMaa+ EBSBK – SN

Secteur 2: EMM – AST – CSHib - SCM – USS – USGR – CSSE – ESS + CHBJ – CHKE + CESHS- CSBCH

Le championnat se déroule en deux phases :

- Une phase préliminaire
- Une phase principale (play-off et play-Offet coupe sectorielle)

A/PHASE PRELIMINAIRE :

Les équipes seront réparties en 3 poules de 4 équipes chacune en se basant sur leurs niveaux de performances lors de la saison dernière pour les deux premiers niveaux et pour assurer l'équilibre régional et réduire les déplacements pour les deux derniers niveaux.

POULE A	POULE B	POULE C

Durant cette phase et pour chacune des trois poules, un championnat tous contre tous en aller simple conformément au schéma au calendrier suivant :

Schéma de compétition de la 1^{ère} phase pour le secteur 1 et le secteur 2

		Match 1	Match 2	
J1	1	vs 2	3	vs 4
J2	4	vs 1	2	vs 3
J3	1	vs 3	2	vs 4

A l'issue des 3 journées de cette phase un classement sera établi de 1 à 4 pour chaque poule.

Pour chaque poule de chacun des deux secteurs, les deux équipes classées en premier à l'issue de cette phase sont qualifiées aux Play off (1A – 2A – 1B – 2B – 1C – 2C). Les équipes classées premières de chaque poule bénéficieront d'un bonus de 1 point.

Les deux équipes classées en derniers seront qualifiées au play -Out (3A – 4A – 3B – 4B – 3C – 4C).

Les «équipes classées troisième de chaque poule bénéficieront d'un bonus de 1 point

La ligue qui gère le championnat sectoriel est habilitée à ajuster le présent schéma pour une meilleure synchronisation avec la compétition des cadets A

B/PHASE PRINCIPALE :

Cette phase comporte deux compétitions :

- Le play off : 6 équipes
- Le play out : 6 équipes
- Coupe sectorielle
-

• PLAY OFF :

Cette compétition se déroule sous forme de championnat tous contre tous en aller simple conformément au calendrier suivant :

		Match 1	Match 2		Match 3	
J1	1A	vs 2C	1B	vs 1C	2A	vs 2B
J2	1C	vs 1A	2C	vs 2A	2B	vs 1B
J3	2A	vs 1C	2B	vs 2C	1B	vs 1A
J4	1A	vs 2A	1B	vs 2C	2B	vs 1C
J5	2C	vs 1C	2A	vs 1B	2B	vs 1A

Le 1^{er} cité joue à domicile

NB : Pour les équipes qualifiées au play off et issues d'une même poule, l'équipe qui aura fait le déplacement lors de la phase préliminaire jouera à domicile

A l'issue de cette phase les équipes seront classées de 1 à 6.

Les équipes classées de 1 à 4 seront qualifiées à la phase finale nationale.

Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} participent à la coupe sectorielle

• Play-out

Cette compétition se déroule sous forme de championnat tous contre tous en aller simple conformément au schéma de compétition suivant :

	Match 1	Match 2	Match 3
J1	3A vs 4C	3B vs 3C	4A vs 4B
J2	3C vs 3A	4C vs 4A	4B vs 3B
J3	4A vs 3C	4B vs 4C	3B vs 3A
J4	3A vs 4A	3B vs 4C	4B vs 3C
J5	4C vs 3C	4A vs 3B	4B vs 3A

Le 1^{er} cité joue à domicile

NB : Pour les équipes qualifiées au play Out et issues d'une même poule, l'équipe qui aura fait le déplacement lors de la phase préliminaire jouera à domicile

A l'issue de cette phase les équipes seront classées de 1 à 6.

Les équipes classées 1^{ere} et 2^e participent à la coupe sectorielle.

Les 6 équipes qualifiées au play off + les équipes classées de 1 à 4 du play out seront maintenues en Sectoriel A des Juniors de la saison 2022-2023

Les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} seront reléguées au Sectoriel B des Juniors de la saison 2022-2023

• LA COUPE SECTORIELLE

Pour chacun des 2 secteurs, participent à cette coupe les équipes suivantes :

Les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} du play off et les équipes classées 1^{ere} et 2^e du play out

La compétition se déroule conformément au schéma suivant :

	MATCH 1	MATCH 2
	DEMI FINALE 1	DEMI FINALE 2
Demi finale	1er vs 4e	2 ^e vs 3e
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1	vs VAINQUEUR DEMI FINALE 2

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets de 7m
Conformément aux règlements de l'IHF aussi bien pour les ½ finales que la finale.

Les matchs se joueront dans une salle neutre

2.1.2 LA PHASE NATIONALE :

Cette phase se déroule selon la formule coupe en aller simple tous les matchs se joueront dans une salle neutre .

Participant à ce tournoi:

- Les 4 équipes classées premières du secteur 1
- Les 4 équipes classées premières du secteur 2

Le schéma de cette phase sera comme suit :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale	3 ^{eme} S2 : 2 ^{eme} S1	4 ^{eme} S1: 1 ^{er} S2	3 ^{eme} S1 : 2 ^{eme} S2	4 ^{eme} S2 : 1 ^{er} S1
	DEMI FINALE 1			DEMI FINALE 2
Demi finale	V match 1 : V match 2		V match 3 : V match 4	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 vs VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets de 7m
Conformément aux règlements de l'IHF aussi bien pour les ½ finales et la finale.

A l'issue de cette phase l'équipe qui remporte la finale est déclarée « champion de Tunisie Juniors Garçons pour la saison 2021/2022

2.2 LE SECTORIEL B :

Participant au championnat sectoriel B des Juniors Garçons saison 2021/2022 le reste des équipes des sectoriels B de la saison sportive 2020/2021 et éventuellement les équipes nouvellement engagées et ce pour les deux secteurs 1 et 2

La formule et le calendrier de cette compétition sera arrêté par la Ligue de Tunis pour le secteur 1 et la Ligue du Centre et Centre Est pour le secteur 2 et ce en collaboration avec la Direction Technique Nationale en fonction du nombre des équipes engagées.

A l'issue de cette phase l'équipe classée première de chacun des deux secteurs sera déclarée champion du Secteur B Juniors Garçons pour la saison 2021/2022

Pour les deux secteurs, les deux équipes classées premières joueront en sectoriel A des Juniors Garçons pour la saison 2022/2023

Le championnat se déroule en poule unique ou en 2 ou 3 poules (éventuellement régionales) selon le nombre d'équipes engagées.

3. EFFECTIF:

3.1 AGE :

Natifs 2002 et 2003

Surclassement en Seniors.

3.2 NOMBRE DE JOUEURS :

16 joueurs (Conformément aux règlements de l'IHF)

4. DUREE DES RENCONTRES :

2 x 30mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps et par équipe.

5. SYSTEME DE JEU :

Aucune disposition particulière

6. ATTRIBUTION DES POINTS :(phases sectorielles, régionales et tournois)

Victoire : 03 points

Egalité : 02 points

Défaite : 01 point

Pénalité ou forfait : 00 point

7. CLASSEMENT

LORS DES PHASES SECTORIELLES ET EVENTUELLEMENT REGIONALES

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes r (buts marqués moins buts encaissés). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité

3. Il sera fait application du meilleur goal différence sur la compétition de la phase concernée .Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur la compétition de la phase concernée (la somme des buts marqués lors de toutes les rencontres de cette phase)
5. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

8. DISPOSITIONS PARTICULIERES

8.1 **IMPORTANT** : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les articles généraux.

8.2 **Pour la phase préliminaire et la phase principale (play off et play out) et les matchs de Coupe jusqu'en quart de finale :**

1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement du GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueurs.

Pour la phase nationale du championnat et les matchs de Coupe à partir des 1/2 de finale:

Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de GB, blessure de joueurs, etc.....)

8.3 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Pour la Saison sportive 2022-2023 , le Sectoriel A du Championnat des Juniors Garçons (2002-2003) sera constitué de 12 équipes détaillées comme suit aussi bien pour le Secteur 1 que pour le Secteur 2 :

- **Les 6 équipes qualifiées au play off du Sectoriel A des Juniors Garçons (2002-2003) de la saison sportive 2021-2022**
- **Les 4 équipes classées premières du play out du Sectoriel A des Juniors Garçons (2002-2003) de la saison sportive 2021-2022**
- **Les 2 équipes classées 1^{ere} et 2^{eme} du Sectoriel B des Juniors Garçons (2002-2003) de la saison sportive 2021-2022.**

Championnat des Jeunes

Règlement sportif CADETS GARCONS A (2004)

Saison sportive 2021/2022

1 LACOUPE :

Elle est organisée conformément à un règlement commun à toutes les catégories d'âges. Les étapes de qualification sont arrêtées par la commission centrale sportive et ce, selon le nombre de clubs engagés dans cette épreuve.

2 LE CHAMPIONNAT :

Le championnat de la saison 2021/2022 des cadets garçons A comporte deux niveaux de compétition :

- **Un Sectoriel A** qui comporte une phase sectorielle et une phase nationale.
- **Un Sectoriel B** qui comporte une phase régionale et une phase sectorielle ou une phase sectorielle uniquement si le nombre des équipes engagées ne permet pas l'organisation d'un championnat en deux phases.

2.1 LE SECTORIEL A :

2.1.1 LA PHASE SECTORIELLE

2.1.1.1 *Participants :*

Participant au championnat des Cadets Garçons A pour la saison 2021/2022

Secteur 1

- les 8 équipes qualifiées à la phase sectorielle du secteur 1 (Tunis cap bon) des Cadets Garçons B de la saison 2020-2021
- les 2 équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} du play-off du championnat régional de la ligue de Tunis des Cadets Garçons B de la saison 2020-2021
- les 2 équipes les mieux classées de la coupe de la ligue de Tunis des Cadets Garçons B de la saison 2020-2021

CA - EST - EZH - CAB - EBSBK- OS - ASH - CSBA + ASHA - ESR + ZS - (JSMA ou ASMB)

Secteur 2

- 7 équipes de la ligue du centre des Cadets Garçons B de la saison 2020-2021
- 3 équipes de la ligue sud est des Cadets Garçons B de la saison 2020-2021
- 2 équipes de la ligue sud ouest des Cadets Garçons B de la saison 2020-2021

EMM -SCM - ESS - AST -- CHKE - CHBCH - CSM -+ JSch - USGr - CSSE + CHBT - SG

Le championnat se déroule en deux phases :

- Une phase préliminaire
- Une phase principale (play-off et play-Offet coupe sectorielle)

A/PHASE PRELIMINAIRE :

Les équipes seront réparties en 3 poules de 4 équipes chacune en se basant sur leurs niveaux de performances lors de la saison dernière pour les deux premiers niveaux et pour assurer l'équilibre régional et réduire les déplacements pour les deux derniers niveaux.

POULE	POULE	POULE

Durant cette phase et pour chacune des trois poules, un championnat tous contre tous en aller simple conformément au schéma du calendrier suivant :

Schéma de compétition de la 1^{ère} phase : (secteur 1 et secteur 2)

	Match 1		Match 2				
	J1	2	vs	1	4	vs	3
J2	1.....	vs	4		3	vs	2
J3	3.....	vs	1		4	vs	2

A l'issue des 3 journées de cette phase un classement sera établi de 1 à 4 pour chaque poule.

Pour chaque poule de chacun des deux secteurs, les deux équipes classées en premier à l'issue de cette phase sont qualifiées aux Play off (1A – 2A – 1B – 2B – 1C – 2C). Les équipes classées premières de chaque poule bénéficieront d'un bonus de 1point.

Les deux équipes classées en derniers seront qualifiées au play -Out (3A – 4A – 3B – 4B – 3C – 4C).

Les «équipes classées troisième de chaque poule bénéficieront d'un bonus de 1 point

La ligue qui gère le championnat sectoriel est habilitée à ajuster le présent schéma pour une meilleure synchronisation avec la compétition des Juniors Garçons

B/PHASE PRINCIPALE :

Cette phase comporte deux compétitions :

- Le play off : 6 équipes
- Le play out : 6 équipes
- Coupe sectorielle

- **PLAY OFF :**

Cette compétition se déroule sous forme de championnat tous contre tous en aller simple conformément au calendrier suivant :

	Match 1		Match 2		Match 3					
	J1	2C	vs	1A	1C	vs	1B	2B	vs	2A
J2	1A	vs	1C		2A	vs	2C	1B	vs	2B
J3	1C	vs	2A		2C	vs	2B	1A	vs	1B
J4	2A	vs	1A		2C	vs	1B	1C	vs	2B
J5	1C	vs	2C		1B	vs	2A	1A	vs	2B

NB :

- **Le calendrier des matchs des Cadets A sera l'inverse des Juniors.**
- **Pour les équipes qualifiées au play off et issues d'une même poule, l'équipe qui aura fait le déplacement lors de la phase préliminaire jouera à domicile**

A l'issue de cette phase les équipes seront classées de 1 à 6.

Les équipes classées de 1 à 4 seront qualifiées à la phase finale nationale.

Les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} participent à la coupe sectorielle

• Play-out

Cette compétition se déroule sous forme de championnat tous contre tous en aller simple conformément au schéma de compétition suivant :

Match 1		Match 2		Match 3	
J1	4C vs 3A	3C vs 3B	4B vs 4A		
J2	3A vs 3C	4A vs 4C	3B vs 4B		
J3	3C vs 4A	4C vs 4B	3A vs 3B		
J4	4A vs 3A	4C vs 3B	3C vs 4B		
J5	3C vs 4C	3B vs 4A	3A vs 4B		

NB :

- **Le calendrier des matchs des Cadets A sera l'inverse des Juniors.**
- **Pour les équipes qualifiées au play out et issues d'une même poule, l'équipe qui aura fait le déplacement lors de la phase préliminaire jouera à domicile**

A l'issue de cette phase les équipes seront classées de 1 à 6.

Les équipes classées 1^{ere} et 2^e participent à la coupe sectorielle.

Les 6 équipes qualifiées au play off + les équipes classées de 1 à 4 du play out seront maintenues en Sectoriel A des cadets A de la saison 2022-2023

Les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} seront reléguées au Sectoriel B des Cadets A de la saison 2022-2023

• LA COUPE SECTORIELLE

Pour chacun des 2 secteurs, participent à cette coupe les équipes suivantes :

Les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} du play off et les équipes classées 1^{ere} et 2^e du play out

La compétition se déroule conformément au schéma suivant :

	MATCH 1	MATCH 2
	DEMI FINALE 1	DEMI FINALE 2
Demi finale	1er vs 4e	2 ^e vs 3 ^e
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 vs VAINQUEUR DEMI FINALE 2	

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets de 7m
Conformément aux règlements de l'IHF aussi bien pour les ½ finales que la finale.

Les matchs se joueront dans une salle neutre

2.1.2 LA PHASE NATIONALE :

Cette phase se déroule selon la formule coupe en aller simple tous les matchs se joueront dans une salle neutre.

Participant à ce tournoi:

- Les 4 équipes classées premières du secteur 1
- Les 4 équipes classées premières du secteur 2

Le schéma de cette phase sera comme suit :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale	3 ^{eme} S2 : 2 ^{eme} S1	4 ^{eme} S1: 1 ^{er} S2	3 ^{eme} S1 : 2 ^{eme} S2	4 ^{eme} S2 : 1 ^{er} S1
DEMI FINALE 1			DEMI FINALE 2	
Demi finale	V match 1 : V match 2		V match 3 : V match 4	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 / VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets de 7mConformément aux règlements de l'IHF aussi bien pour les 1/2 finales et la finale.

A l'issue de cette phase l'équipe qui remporte la finale est déclarée « champion de Tunisie de Cadets Garçons A pour la saison 2021/2022

2.2 LE SECTORIEL B :

Participant au championnat sectoriel B des Cadets Garçons A saison 2021/2022 le reste des équipes des sectoriels B de la saison sportive 2020/2021 et éventuellement les équipes nouvellement engagées et ce pour les deux secteurs 1 et 2

La formule et le calendrier de cette compétition sera arrêté par la Ligue de Tunis pour le secteur 1 et la Ligue du Centre et Centre Est pour le secteur 2 et ce en collaboration avec la Direction Technique Nationale en fonction du nombre des équipes engagées.

A l'issue de cette phase l'équipe classée première de chacun des deux secteurs sera déclarée champion du Secteur B Cadets Garçons A pour la saison 2021/2022

Pour les deux secteurs, les deux équipes classées premières joueront en sectoriel A des Cadets A Garçons pour la saison 2022/2023

Le championnat se déroule en poule unique ou en 2 ou 3 poules (éventuellement régionales) selon le nombre d'équipes engagées.

3. EFFECTIF:

3.1 AGE :

Natifs : 2004

Surclassement en juniors

double surclassement en seniors avec autorisation du CNMSS

3.2 NOMBRE DE JOUEURS :

16 joueurs (Conformément aux règlements de l'IHF)

4. DUREE DES RENCONTRES :

2 x 30mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps et par équipe.

Pour la phase préliminaire et la phase principale (play off et play out) : 1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement du GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueurs.

Pour la phase nationale du championnat : Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de GB, blessure de joueurs, etc.....)

Pour les tournois à plusieurs équipes (3 ou plus), organisés à l'échelle régionale en une seule journée, le temps de jeu sera réduit selon le nombre de rencontres organisées (règlement interne)

5. SYSTEME DE JEU :

Aucune disposition particulière

6. ATTRIBUTION DES POINTS :(phases sectorielles, régionales et tournois)

Victoire : 03 points

Egalité : 02 points

Défaite : 01 point

Pénalité ou forfait : 00 point

7. CLASSEMENT

LORS DES PHASES SECTORIELLES ET EVENTUELLEMENT REGIONALES

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes r (buts marqués moins buts encaissés). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
3. Il sera fait application du meilleur goal différence sur la compétition de la phase concernée .Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur la compétition de la phase concernée (la somme des buts marqués lors de toutes les rencontres de cette phase)
5. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

8. DISPOSITIONS PARTICULIERES

8.1 **IMPORTANT** : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les articles généraux.

8.2 **IMPORTANT** :

1- Le changement des joueurs de champs ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)

Toutefois, lors des arrêts de jeu (un team-out, blessure de joueur...) le changement est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable

A chaque récidive = exclusion de 2mn du joueur rentrant

8.3 Pour la phase préliminaire et la phase principale (play off et play out) et les matchs de Coupe jusqu'en quart de finale :

1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement du GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueurs.

Pour la phase nationale du championnat et les matchs de Coupe à partir des 1/2 de finale:

Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de GB, blessure de joueurs, etc.....)

8.4 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Pour la Saison sportive 2022-2023 , le Sectoriel A du Championnat des Cadets Garçons A (2004-2005) sera constitué de 12 équipes détaillées comme suit aussi bien pour le Secteur 1 que pour le Secteur 2 :

- **Les 6 équipes qualifiées au play off du Sectoriel A des Cadets Garçons A de la saison sportive 2021-2022**
- **Les 4 équipes classées premières du play out du Sectoriel A des Cadets Garçons A de la saison sportive 2021-2022**
- **Les 2 équipes classées 1^{ere} et 2^{eme} du Sectoriel B des Cadets Garçons A de la saison sportive 2021-2022.**

Championnat des Jeunes

Règlement sportif CADETS B GARCONS(2005)

Saison sportive 2021/2022

1 LA COUPE : Les Cadets B participent avec les Cadets A

Elle est organisée conformément à un règlement commun à toutes les catégories d'âges. Les étapes de qualification sont arrêtées par la commission centrale sportive et ce, selon le nombre de clubs engagés dans cette épreuve.

2 LE CHAMPIONNAT :

La compétition des Cadets « B »Garçons comporte trois phases :

- une phase régionale
- une phase sectorielle
- une phase nationale.

2.1 LA PHASE REGIONALE :

La phase régionale est organisée selon le nombre de clubs relevant de chaque ligue. Chaque ligue a la latitude après concertation de la DTN de choisir la formule du championnat qu'elle juge la mieux adaptée à sa région à condition que cette phase régionale ne dépasse pas 15 journées, journées de réserve comprises.

Chaque Ligue a la latitude d'organiser une compétition complémentaire pour ses équipes non qualifiées à la phase sectorielle.

2.2 LA PHASE SECTORIELLE :

Seront qualifiés à la phase sectorielle :

Secteur 1 :

- les 4 premières équipes de la Ligue de Tunis (T₁, T₂, T₃ et T₄)
- les 4 premières équipes de la Ligue du Cap Bon (CB₁, CB₂, CB₃ et CB₄)

Elles joueront entre elles selon de schéma de compétition suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Aller	CB ₄ - T ₁	CB ₃ - T ₂	T ₃ - CB ₂	T ₄ - CB ₁
Retour	T ₁ - CB ₄	T ₂ - CB ₃	CB ₂ - T ₃	CB ₁ - T ₄

Secteur 2 :

- les 4 premières équipes de la Ligue du Centre (C₁, C₂, C₃ et C₄)
- les 2 premières équipes de la Ligue du Sud Est (SE₁ et SE₂)
- les 2 premières équipes de la Ligue du Sud-Ouest (SO₁ et SO₂)

Elles joueront entre elles selon le schéma de compétition suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Aller	SE ₂ - C ₁	SO ₂ - C ₂	C ₃ - SE ₁	C ₄ - SO ₁
Retour	C ₁ - SE ₂	C ₂ - SO ₂	SE ₁ - C ₃	SO ₁ - C ₄

Sera déclarée vainqueur l'équipe qui totalise le plus de buts suite au cumul des résultats des deux matchs (aller et retour).

En cas d'égalité, sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura marqué le plus de buts chez l'adversaire.

Si l'égalité persiste, il y aura recours aux jets de 7m sans prolongations au match retour.

2.3 LA PHASE NATIONALE :

A l'issue de la phase sectorielle, les 4 équipes vainqueurs de chacun des 2 secteurs : VM1 S₁, VM2 S₁, VM3 S₁ et VM4 S₁ + VM1 S₂, VM2 S₂, VM3 S₂ et VM4 S₂ seront qualifiés pour les 1/4 finales du championnat national

La phase nationale se jouera sur terrain neutre selon le tableau suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale	VM2 S ₂ – VM2 S ₁	VM4 S ₂ – VM4 S ₁	VM3 S ₁ – VM1 S ₂	VM1 S ₁ – VM3 S ₂ S ₂
Demi-finale	V match 1: V match 2		V match 3 : V match 4	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 / VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets des 7m conformément aux règlements de l'IHF.

A l'issue de cette phase l'équipe qui remporte la finale est déclarée « Champion de Tunisie Cadets B Garçons » pour la saison 2021-2022.

3. EFFECTIF

3.1 Age :

Natifs 2005

- Surclassement en Cadets A.
- Double surclassement en Juniors avec autorisation du CNMSS.

3.2 Nombre de joueurs

Conformément aux règlements de l'IHF

4. DUREE DES RENCONTRES :

2 x 30mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps

Pour la phase régionale : 1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement de la GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueuses.

Pour la phase nationale du championnat : Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de la GB, blessure de joueuses, etc.....)

Pour les tournois à plusieurs équipes (3 ou plus), organisés à l'échelle régionale en une seule journée, le temps de jeu sera réduit selon le nombre de rencontres organisées (règlement interne)

5. SYSTEME DE JEU :

Durant toutes les compétitions du championnat des cadets B, et ce durant toute la rencontre, il sera fait application des dispositions suivantes :

1- Tous les dispositifs de défense sont acceptés

2- Le marquage individuel strict sur un ou deux joueurs est strictement interdit

En cas de non-respect de cette réglementation:

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur.

- A chaque récidive : exclusion de 2mn du joueur fautif.
- En cas où plus d'un joueur est fautif, c'est à l'entraîneur de désigner le joueur qui sortira pour 2mn parmi les joueurs incriminés ou à défaut, le choix du joueur reviendra à l'arbitre.

6. ATTRIBUTION DES POINTS :

Victoire : 03 points
Egalité : 02 points
Défaite : 01 point
Pénalité ou forfait : 00 point

7. CLASSEMENT

Lors des phases régionales

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes (buts marqués moins buts encaissés).
3. Si l'égalité persiste, il sera fait application de la meilleure attaque de leurs confrontations directes.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence sur toute la phase concernée de la compétition.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur toute la phase concernée de la compétition.
6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

8. DISPOSITIONS PARTICULIERES

8.1 **IMPORTANT** : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les articles généraux.

8.2 **IMPORTANT** :

1- Le changement des joueurs de champs ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)
Toutefois, lors des arrêts de jeu (un team-out, blessure de joueur...) le changement est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable
A chaque récidive = exclusion de 2mn du joueur rentrant

2- **Pour la phase régionale du Championnat** 1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement de la GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueurs.

Pour la phase nationale du championnat: Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de la GB, blessure de joueurs, etc.....)

8.3 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Championnat des Jeunes

Règlement sportif MINIMES GARCONS

« A » (2006) et « B » (2007)

Saison sportive 2021/2022

1 LE CHAMPIONNAT :

La compétition des minimes « A » et des minimes « B » garçons de la saison 2021/2022 comporte trois phases

- une phase régionale
- une phase sectorielle
- une phase nationale.

1.1 LES PHASES REGIONALES :

Le championnat régional est organisé selon le nombre de clubs relevant de chaque ligue. Chaque ligue a la latitude, après concertation de la DTN, de choisir la formule du championnat qu'elle juge la mieux adaptée à sa région.

1.1.1. *La 1ere Phase Régionale (préliminaire)*

Dans cette phase régionale, les équipes engagées dans les catégories Minimes « A » et « B » seront réparties en poules homogènes en fonction de leur classement au moment de l'arrêt de la compétition de la saison écoulée tout en tenant compte de la situation géographique des clubs et joueront un championnat en aller simple (maximum 5 journées)

1.1.1.2 *La 2e Phase Régionale (principale) :*

Lors de la 2^{ème} phase régionale, la répartition des équipes sera faite par niveau de performance à partir du classement de l'étape précédente après cumul des points des minimes « A » et des minimes « B ». Chacune des ligues choisira la formule de l'organisation de cette phase qui lui convient le mieux (maximum 10 journées).

A l'issue de cette 2^e phase régionale, les équipes classées premières en Minimes « A » et « B » séparément seront déclarées Championnes de la Ligue

Chaque Ligue a la latitude d'organiser une compétition complémentaire pour ses équipes non qualifiées à la phase sectorielle.

1.2 LA PHASE SECTORIELLE :

A l'issue de la 2^{ème} phase régionale, les équipes représentatives pour chacune des deux catégories Minimes « A » et « B » séparément et pour chacune des 5 ligues régionales seront qualifiées pour la phase sectorielle selon le quota suivant :

Secteur 1 :

- Les 4 premières équipes de la Ligue de Tunis (T₁, T₂, T₃ et T₄)
- Les 4 premières équipes de la Ligue du Cap Bon (CB₁, CB₂, CB₃ et CB₄)

Elles joueront entre elles selon le schéma de compétition suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Aller	CB ₄ - T ₁	CB ₃ - T ₂	T ₃ - CB ₂	T ₄ - CB ₁
Retour	T ₁ - CB ₄	T ₂ - CB ₃	CB ₂ - T ₃	CB ₁ - T ₄

Secteur 2 :

- Les 4 premières équipes de la Ligue du Centre (C₁, C₂, C₃ et C₄)
- les 2 premières équipes de la Ligue du Sud Est (SE₁ et SE₂)
- les 2 premières équipes de la Ligue du Sud Ouest (SO₁ et SO₂)

Elles joueront entre elles selon le schéma de compétition suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Aller	SE ₂ - C ₁	SO ₂ - C ₂	C ₃ - SE ₁	C ₄ - SO ₁
Retour	C ₁ - SE ₂	C ₂ - SO ₂	SE ₁ - C ₃	SO ₁ - C ₄

Sera déclarée vainqueur l'équipe qui totalise le plus de buts suite au cumul des résultats des deux matchs (aller et retour).

En cas d'égalité, sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura marqué le plus de buts chez l'adversaire.

Si l'égalité persiste, il y aura recours aux jets de 7m sans prolongations lors du match retour.

1.3 LA PHASE NATIONALE :

A l'issue de la phase sectorielle, les 4 équipes vainqueurs de chacun des 2 secteurs : VM1 S₁, VM2 S₁, VM3 S₁ et VM4 S₁ + VM1 S₂, VM2 S₂, VM3 S₂ et VM4 S₂ seront qualifiés pour les ¼ finales du championnat national

La phase nationale se jouera dans des salles neutres selon le tableau suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale	VM1 S ₂ - VM3 S ₁	VM3 S ₂ - VM2 S ₁	VM4 S ₁ - VM2 S ₂	VM1 S ₁ - VM4 S ₂ S ₂
Demi-finale	V match 2: V match 1		V match 4 : V match 3	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 / VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours directement aux jets de 7m sans prolongations

A l'issue de cette phase les équipes qui remportent les finales seront déclarées « Champion de Tunisie des Minimes « A » et des Minimes « B » pour la saison 2021-2022.

2. EFFECTIF

2.1 Age :

Minimes A : natifs 2006 surclassement en Cadets B – double surclassement en cadet A avec autorisation CNMSS.

Minimes B : natifs 2007 surclassement en Minimes A – double surclassement non autorisé

2.2 Nombre de joueurs

Pour chacune des deux catégories, une équipe est composée de 8 joueurs au minimum et de 16 joueurs au maximum.

1. Une équipe se présentant avec un effectif réduit à 7 ou 6 joueurs peut jouer mais est considérée comme n'ayant pas appliqué la formule (Voir paragraphe « Attribution des points »)

2. En aucun cas une équipe ne peut se présenter avec un effectif inférieur à 6 joueurs.
 3. Chaque équipe doit faire jouer 1 Gardien de but par mi-temps
 4. En première mi-temps : en cas de blessure, d'exclusion temporaire ou de disqualification du gardien de but, le 2ème Gardien de but ou le joueur de champ qui le remplacera ne pourra pas jouer en 2ème mi-temps comme Gardien de but. Dans ce cas et en 2ème mi-temps, l'utilisation d'un 3ème gardien de but est obligatoire.
- 5-a : En deuxième mi-temps, en cas de blessure, d'exclusion ou de disqualification du gardien de but, ce dernier ne peut être remplacé ni par le gardien de but de la 1ère mi-temps ni éventuellement par le joueur qui l'a remplacé. Il est permis d'utiliser un autre joueur de champ en poste de gardien de but.
- 5-b : En cas d'infraction, le joueur fautif est exclu pour 2 minutes (jet franc pour l'équipe adverse).
- 5-c : A la première récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1er responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué la formule ». (Voir « Attribution des points »)
- Dispositions particulières : Lors des phases sectorielles et nationales (système Coupe):**
- une équipe ne peut jouer avec un effectif inférieur à 8 joueurs
 - aucune restriction pour la participation des GB

3. SYSTEME DE JEU

Durant la phase régionale et ce durant toute la rencontre il sera fait application des dispositions suivantes :

- 1- Tous les dispositifs de défense sont acceptés (**sauf la défense 6-0 pour les Minimes B**)

En cas d'infraction à cette règle :

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur
- En cas de 1^{ère} récidive : exclusion de 2mn d'un joueur désigné par l'entraîneur, à défaut, le choix du joueur reviendra à l'arbitre.
- En cas de la 2^{ème} récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué le Système ». (Voir « Attribution des points »)

2- Le marquage individuel strict sur un ou deux joueurs est strictement interdit pour les Minimes A et B

En cas de non-respect de la réglementation :

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur
- En cas de 1^{ère} récidive : exclusion de 2mn du joueur fautif.
- En cas où deux joueurs sont fautifs, c'est à l'entraîneur de désigner le joueur qui sortira pour 2mn ou à défaut, le choix du joueur reviendra à l'arbitre.

Cette sanction ne rentre pas dans le décompte des exclusions disciplinaires

- En cas de la 2^{ème} récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué le Système ». (Voir paragraphe « Attribution des points »)

4. DUREE DES RENCONTRES

2x 25mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps et par équipe pour toutes les phases y compris la phase nationale du championnat

Lors d'un tournoi en une seule journée :

- Avec 3 équipes participantes (2 rencontres par équipe) :
2X20mn avec une pause de 20mn entre deux rencontres consécutives.
- Avec 4 équipes participantes (3 rencontres par équipe) :
2X15mn avec une pause de 20mn en cas où une équipe joue 2 rencontres consécutives.

5. ATTRIBUTION DES POINTS :

Lors de la phase régionale

Victoire: 04 points

Egalité : 03 points

Défaite : 02 points

N'appliquant pas la formule ou système de jeu : 01 point

l'équipe adverse bénéficiera du pointage prévu selon le résultat acquis sur le terrain

Pénalité ou forfait : 00 points

6. CLASSEMENT

Lors des phases régionales

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes (buts marqués moins buts encaissés).
3. Si l'égalité persiste, il sera fait application de la meilleure attaque de leurs confrontations directes.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence sur toute la phase concernée de la compétition.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur toute la phase concernée de la compétition.
6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

7. DISPOSITIONS PARTICULIERES :

7.1 IMPORTANT : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les règlements généraux.

7.2 Mise en application de la règle 7 :11 du code d'arbitrage (le jeu passif sera sanctionné)

7.3 IMPORTANT :

1- Le changement des joueurs de champs ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)

Toutefois, lors des arrêts de jeu (un team-out, blessure de joueur...) le changement est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable

A chaque récidive = exclusion de 2mn du joueur rentrant

2- les règlements de l'IHF concernant le changement du GB par un joueur de champ et la blessure d'un joueur (3 attaques) **ne sont pas appliqués.**

7.4 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Championnat des Jeunes

Règlement sportif Ecoles Garçons

« A »(2008) et « B » (2009)

Saison sportive 2021/2022

1 LE CHAMPIONNAT :

La compétition des Ecoles « A » et des Ecoles « B » garçons de la saison 2021/2022 comporte deux types d'activités :

1. des tournois de développement.
2. un championnat à phases régionales.

1.1 Les tournois de développement :

Chaque ligue met en place un planning de tournois étalés sur toute l'année de manière à ce que chaque club organise au moins deux tournois par catégorie (A et B)

Ces tournois seront des tournois à thèmes : les thèmes seront fixés par la Direction Technique Nationale par référence au programme national de la formation des joueurs à cet âge.

1.2 Les phases régionales :

La compétition régionale comporte 2 phases :

Une 1^{ère} Phase et une 2^e Phase

1.2.1 La 1^{ère} Phase Régionale :

C'est une phase formative qui se déroule sous forme de championnat en aller et retour en poules de 3 ou 4 équipes maximum pour chacune des 2 catégories Ecoles « A » et Ecoles « B »

1.2.2 La 2^{eme} Phase Régionale :

La compétition se déroule sous forme de Tours.

Chaque Tour consiste en des championnats de 3 ou 4 équipes et sont organisés selon le nombre de clubs relevant de chaque ligue.

Chaque ligue a la latitude, après concertation de la DTN, de choisir la formule des Tournois et le nombre de Tours qu'elle juge la mieux adaptée à sa région.

Pendant les vacances scolaires, des Tournois inter-Ligues seront organisés selon les spécificités de chaque région.

2 EFFECTIF

2.1 Age

Ecole A : natifs 2008 surclassement en Minimes B – double surclassement **non autorisé**

Ecole B : natifs 2009 surclassement en Ecoles A – double surclassement **non autorisé**

Les joueurs benjamins natifs 2010 et 2011 sont autorisés à jouer en Ecoles B

2.2 Nombre de joueurs (Ecole A et B)

Pour chacune des deux catégories, une équipe est composée de 8 joueurs au minimum et de 16 joueurs au maximum.

1. Equipe se présentant avec un effectif réduit à 7 ou 6 joueurs peut jouer mais est considérée comme n'ayant pas appliqué la formule (Voir paragraphe « Attribution des points »)
2. En aucun cas une équipe ne peut se présenter avec un effectif inférieur à 6 joueurs.
3. Un joueur Ecoles B ne peut pas participer dans la même journée en Ecoles A et B.
4. Chaque équipe doit faire jouer 1 Gardien de but par mi-temps
5. En première mi-temps : en cas de blessure, d'exclusion temporaire ou de disqualification du gardien de but, le 2^{ème} Gardien de but ou le joueur de champ qui le remplacera ne pourra pas jouer en 2^{ème} mi-temps comme Gardien de but. Dans ce cas et en 2^{ème} mi-temps, l'utilisation d'un 3^{ème} gardien de but est obligatoire.
6. -a : En deuxième mi-temps, en cas de blessure, d'exclusion ou de disqualification du gardien de but, ce dernier ne peut être remplacé ni par le gardien de but de la 1^{ère} mi-temps ni éventuellement par le joueur qui l'a remplacé. Il est permis d'utiliser un autre joueur de champ en poste de gardien de but.
-b : En cas d'infraction, le joueur fautif est exclu pour 2 minutes (jet franc pour l'équipe adverse).
-c : A la première récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué la formule ». (Voir « Attribution des points »)

3 DUREE DES RENCONTRES : Ecoles A + Ecoles B

2 x 20mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps

Lors d'un tournoi en une seule journée :

- . 2 rencontres par équipe :

2X20mn avec une pause de 20mn entre deux rencontres consécutives.

- . 3 rencontres par équipe

2X15mn avec une pause de 20mn en cas où une équipe joue 2 rencontres consécutives.

4 SYSTEME DE JEU : Ecoles A et B

Défense visant la récupération de la balle sur la moitié ou sur tout le terrain. L'intervention du défenseur doit être exclusivement sur la trajectoire de la balle avec un marquage de près et non pas un marquage strict.

La non application du système est sanctionnée comme suit :

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur
- En cas de 1^{ère} récidive : exclusion de 2mn d'un joueur qui sera désigné par l'entraîneur, à défaut, le choix du joueur reviendra à l'arbitre.
- Cette sanction ne rentre pas dans le décompte des exclusions disciplinaires
- En cas de la 2^{ème} récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match (l'équipe n'a pas appliqué le système de jeu). Voir paragraphe « Attribution des points »

5 ATTRIBUTION DES POINTS : Ecoles A et B

Victoire : 04 points

Egalité : 03 points

Défaite : 02 points

N'appliquant pas la formule ou système de jeu : 01 point

L'équipe adverse bénéficiera du pointage prévu selon le résultat acquis sur le terrain

Pénalité ou forfait : 00 points

NB : pour le tournoi final y compris les matches de classement, le même système d'attribution des points est appliquée.

6 CLASSEMENT

6.1 Lors d'un tournoi en aller-retour

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée du Tour, il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du retour.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
3. L'équipe qui auramarqué le plus grand nombre de buts chez le ou les adversaires lors de leurs confrontations directes sera la mieux classée. Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
4. Il sera fait application du meilleur goal différence sur la compétition de la phase concernée. Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur la compétition *de la phase concernée (la somme des buts marqués lors de toutes les rencontres de cette phase)*
6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

6.2 Lors d'un tournoi en aller simple

Le classement final se fera par addition des points obtenus à l'issue du tournoi.

En cas d'égalité un classement sera établi en tenant compte successivement :

1. Des points obtenus lors de la confrontation directe au cours du tournoi.
2. Du meilleur goal différence des confrontations directes (plus de deux équipes).
3. Du meilleur goal différence dans le tournoi.
4. De la meilleure attaque dans le tournoi.

7 DISPOSITIONS PARTICULIERES :

7.1 La mise en application de la règle 7 :11 du code d'arbitrage, le jeu passif (jeu non orienté vers le but adverse) sera sanctionné lors des rencontres des Ecoles A et B (rappel).

7.2 IMPORTANT (rappel) :

Concernant les écoles B et les écoles A, le changement des joueurs de champs, ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)

Toutefois, lors des arrêts de jeu, (un team-out, blessure de joueur...)les changements est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable

Récidive = exclusion de 2mn au joueur rentrant

7.3 IMPORTANT(rappel) :

Pour la catégorie Ecoles B et la catégorie Ecoles A, la présence d'au moins un joueur de champ GAUCHER sur terrain pendant toute la durée du match donne droit à 1 point de bonification dans le décompte final de l'attribution des points.

La participation d'un joueur gaucher durant tout le match doit être signalée par l'arbitre sur la feuille de match. A défaut le bonus ne sera pas accordé.

Le joueur de champ gaucher présent sur le terrain peut être remplacé à tout moment par un autre joueur gaucher.

L'exclusion temporaire (2') du joueur gaucher n'affecte pas la bonification

En cas de blessure ou disqualification du joueur gaucher sur le terrain, ce dernier doit être remplacé par un autre joueur gaucher.

7.4 IMPORTANT : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les règlements généraux.

7.5 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Championnat des Jeunes

Règlement sportif Juniors Filles (2002-2003)

Saison sportive 2021/2022

1. LA COUPE :

Elle est organisée conformément à un règlement commun à toutes les catégories d'âges. Les étapes de qualification sont arrêtées par la commission centrale sportive et ce, selon le nombre de clubs engagés dans cette épreuve.

2. LE CHAMPIONNAT :

Le championnat des Juniors Filles de la saison 2021-2022 se déroule en deux phases :

- Une phase régionale
- une phase nationale

2.1 LA PHASE REGIONALE : maximum 15 journées (journées réserves comprises)

2.1.1 Secteur Tunis Nord / Cap Bon + Ligue Centre-Centre Est

La phase régionale est organisée selon les spécificités de chaque région (situation géographique, niveau technique, nombre d'équipes engagées,...)

Chaque ligue a la latitude, après concertation avec la Direction Technique Nationale, d'organiser la forme du championnat qui conviendrait le mieux avec ses spécificités particulières.

A l'issue de cette phase régionale, les 4 premières équipes du Secteur Tunis Nord / Cap Bon (TCB₁, TCB₂, TCB₃ et TCB₄) et les deux premières équipes de la ligue du centre (C₁ et C₂) seront qualifiées pour la phase nationale

2.1.2 Ligue Sud-Est et ligue Sud-Ouest

Les équipes engagées dans les deux ligues joueront ensemble un championnat en aller simple ou en aller-retour selon le nombre de clubs engagés et géré par la ligue Sud-Ouest.

A l'issue de ce Championnat, les équipes classées premières S₁ et S₂ seront qualifiées à la phase nationale

2.2 LA PHASE NATIONALE

Cette phase se déroule selon la formule coupe en aller simple (pour les 1/4 de finale, les 1/2 finale et finale) qui seront organisées dans des salles neutres.

Participant à cette phase nationale :

- Les 4 équipes classées premières du secteur Tunis /Cap-Bon : TCB₁ - TCB₂ -TCB₃- TCB₄
- Les 2 équipes classées premières de La ligue Centre : C₁ - C₂
- Les 2 équipes classées premières de l'inter-ligues Sud : S₁- S₂

Les équipes C₁ et S₁ sont tirées au sort pour déterminer le 1^{er} et le 2^e du secteur 2

Les équipes C₂ et S₂ sont tirées au sort pour déterminer le 3^e et le 4^e du secteur 2

Le résultat du tirage au sort de la saison 2020-2021 est reconduit

1^{er} Secteur 2: S₁ / 2^e Secteur 2 : C₁ / 3^e Secteur 2: C₂ / 4^e Secteur 2: S₂

le schéma de cette phase sera comme suit :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale	1 ^{er} Sct2 vs TCB ₄	TCB ₂ vs 3 ^e Sct2	2 ^e Sct2 vs TCB ₃	TCB ₁ vs 4 ^e Sct2
DEMI FINALE 1			DEMI FINALE 2	
Demi-Finale	V match 1 : V match 2		V match 3 : V match 4	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 / VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets des 7m conformément aux règlements de l'IHF.

A l'issue de cette phase l'équipe qui remporte la finale est déclarée « Champion de Tunisie Juniors Filles» pour la saison 2021-2022.

3 EFFECTIF

3.1 AGE :

Natives 2002 et 2003 Surclassement en Seniors Dames

3.2 Nombre de joueuses :

Conformément aux règlements de l'IHF

4. DUREE DES RENCONTRES :

2 x 30mn avec 10mn de pause

Pour la phase régionale : 1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement de la GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueuses.

Pour la phase nationale du championnat : Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de la GB, blessure de joueuses, etc.....)

5. SYSTEME DE JEU :

Aucune disposition particulière

6. ATTRIBUTION DES POINTS :

- Victoire : 03 points
- Egalité : 02 points
- Défaite : 01 point
- Pénalité ou forfait : 0 point

7. CLASSEMENT :

Lors de la phase régionale (Aller simple ou aller et retour)

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée, le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller simple ou de l'aller et du retour.

-
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller simple ou de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
 3. L'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de buts chez le ou les adversaires lors de leurs confrontations directes sera la mieux classée (seulement en cas d'aller et retour). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
 4. Il sera fait application du meilleur goal différence sur toute la compétition. Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité.
 5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur toute la compétition (*la somme des buts marqués lors de toutes les rencontres*)
 6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

8. DISPOSITIONS PARTICULIERES

8.1 **IMPORTANT** : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les articles généraux.

8.2 **Pour la phase régionale du Championnat et les matchs de Coupe jusqu'en quart de finale :**

1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement de la GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueuses.

Pour la phase nationale du championnat et les matchs de Coupe à partir des 1/2 de finale :

Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de la GB, blessure de joueuses, etc.....)

8.3 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Championnat des Jeunes

Règlement sportif Cadettes Filles A (2004-2005) et B (2006)

Saison sportive 2021/2022

1. LA COUPE :

Elle est organisée conformément à un règlement commun à toutes les catégories d'âges. Les étapes de qualification sont arrêtées par la commission centrale sportive et ce, selon le nombre de clubs engagés dans cette épreuve.

Les Cadettes Filles B peuvent évoluer avec les Cadettes A dans cette compétition

2. LE CHAMPIONNAT :

Le championnat des Cadettes Filles A et B de la saison 2021-2022 se déroule en deux phases :

- Une phase régionale
- une phase nationale

2.1 LA PHASE REGIONALE : maximum 15 journées (journées réserves comprises)

2.1.1 Secteur Tunis Nord / Cap Bon + Ligue Centre-Centre Est

La phase régionale est organisée selon les spécificités de chaque région (situation géographique, niveau technique, nombre d'équipes engagées,...)

Chaque ligue a la latitude, après concertation avec la Direction Technique Nationale, d'organiser la forme de championnat qui conviendrait le mieux à ses spécificités particulières.

A l'issue de cette phase régionale, les 4 premières équipes du Secteur Tunis Nord / Cap Bon (TCB₁, TCB₂, TCB₃ et TCB₄) et les deux premières équipes de la ligue du centre (C₁ et C₂) seront qualifiées pour la phase nationale

2.1.2 Ligue Sud-Est et ligue Sud-Ouest

Les équipes engagées dans les deux ligues joueront ensemble un championnat en aller simple ou en aller-retour selon le nombre de clubs engagés et géré par la ligue Sud-Est pour les Cadettes A et B.

A l'issu de ce Championnat, les équipes classées premières S₁ et S₂ seront qualifiées à la phase nationale

2.2 LA PHASE NATIONALE

Cette phase se déroule selon la formule coupe en aller simple (pour les 1/4 de finale, les 1/2 finale et finale) qui seront organisées dans des salles neutres.

Participant à cette phase nationale aussi bien pour la cadettes A que pour les Cadettes B:

- Les 4 équipes classées premières du secteur Tunis /Cap-Bon : TCB₁ - TCB₂ -TCB₃- TCB₄
- Les 2 équipes classées premières de La ligue Centre : C₁ - C₂
- Les 2 équipes classées premières de l'inter-ligues Sud : S₁- S₂

Les équipes C₁ et S₁ sont tirées au sort pour déterminer le 1^{er} et le 2^e du secteur 2

Les équipes C₂ et S₂ sont tirées au sort pour déterminer le 3^e et le 4^e du secteur 2

Le résultat du tirage au sort de la saison 2020-2021 est reconduit

1^{er} Secteur2:C₁/ 2^e Secteur2: S₁ / 3^e Secteur2: S₂/4^e Secteur2: C₂

le schéma de cette phase sera comme suit :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale	1 ^{er} Sct2 vs TCB ₄	TCB ₂ vs 3 ^e Sct2	2 ^e Sct2 vs TCB ₃	TCB ₁ vs 4 ^e Sct2
DEMI FINALE 1			DEMI FINALE 2	
Demi-Finale	V match 1 : V match 2		V match 3 : V match 4	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 / VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours aux prolongations puis éventuellement aux jets des 7m conformément aux règlements de l'IHF.

A l'issue de cette phase, et pour chacune des deux catégories, l'équipe qui remporte la finale est déclarée « Championne de Tunisie des Cadettes A » et « Championne de Tunisie des Cadettes B » pour la saison 2020-2021.

3 EFFECTIF

3.1 AGES :

Cadettes Filles A : Natives 2004 et 2005 Surclassement en Juniors Filles et double surclassement en Seniors Dames **conditionné par un certificat du médecin du club**

Cadettes Filles B : Natives 2006 Surclassement en Cadettes A et double surclassement en Juniors Filles avec autorisation du CNMSS

3.2 Nombre de joueuses :

Conformément aux règlements de l'IHF

4. DUREE DES RENCONTRES :

2x30mn avec 10mn de pause

Pour la phase régionale : 1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement de la GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueuses.

Pour la phase nationale du championnat : Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de la GB, blessure de joueuses, etc.....)

5. SYSTEME DE JEU :

Durant toutes les compétitions championnat et coupe des cadettes filles A et B, et ce durant toute la rencontre, il sera fait application des dispositions suivantes :

1- Tous les dispositifs de défense sont acceptés

2- **Le marquage individuel strict sur une ou deux joueuses est strictement interdit**

En cas de non-respect de cette réglementation :

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur.
- A chaque récidive : exclusion de 2mn de la joueuse fautive.
- En cas où plus d'une joueuse est fautive, c'est à l'entraîneur de désigner la joueuse qui sortira pour 2mn parmi les joueuses incriminées ou à défaut, le choix de la joueuse reviendra à l'arbitre.

6. ATTRIBUTION DES POINTS :

- Victoire : 03 points
- Egalité : 02 points
- Défaite : 01 point
- Pénalité ou forfait : 0 point
-

7. CLASSEMENT :

Lors de la phase régionale (Aller simple ou aller et retour)

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée, le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller simple ou de l'aller et du retour.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller simple ou de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
3. L'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de buts chez le ou les adversaires lors de leurs confrontations directes sera la mieux classée (seulement en cas d'aller et retour). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
4. Il sera fait application du meilleur goal différence sur toute la compétition. Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur toute la compétition (*la somme des buts marqués lors de toutes les rencontres*)
6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

8. DISPOSITIONS PARTICULIERES

8.1 **IMPORTANT :** Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les articles généraux.

8.2 **IMPORTANT :**

1- Le changement des joueuses de champs ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)

Toutefois, lors des arrêts de jeu (un team-out, blessure de joueuse...) le changement est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable

A chaque récidive = exclusion de 2mn de la joueuse rentrante

2- **Pour la phase régionale du Championnat et les matchs de Coupe jusqu'en quart de finale :**

1 team time out par mi-temps et par équipe. Application du règlement de changement de la GB et pas d'application du règlement relatif à la blessure des joueuses.

Pour la phase nationale du championnat et les matchs de Coupe à partir des 1/2 de finale :

Application de tous les règlements de l'IHF (3 team time, changement de la GB, blessure de joueuses, etc.....)

3- Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Championnat des Jeunes

Règlement sportif MINIMES FILLES

« A » (2007) et « B » (2008)

Saison sportive 2021/2022

1 LE CHAMPIONNAT :

La compétition des minimes « A » et des minimes « B » filles de la saison 2021/2022 comporte trois phases :

- Une phase régionale
- Une phase sectorielle
- Une phase nationale.

1.1 LES PHASES REGIONALES :

Le championnat régional est organisé selon le nombre de clubs relevant de chaque ligue. Chaque ligue a la latitude, après concertation de la DTN, de choisir la formule du championnat qu'elle juge la mieux adaptée à sa région.

1.1.1. *La 1ere Phase Régionale (préliminaire)*

Dans cette phase régionale, les équipes engagées dans les catégories Minimes « A » et « B » seront réparties en poules homogènes en tenant compte de la situation géographique des clubs et joueront un championnat en aller simple

1.1.1.2 *La 2e Phase Régionale (principale) :*

Lors de la 2^{ème} phase régionale, la répartition des équipes sera faite par niveau technique à partir du classement de l'étape précédente après cumul des points des minimes « A » et des minimes « B ». Chacune des ligues choisira la formule de l'organisation de cette phase qui lui convient le mieux.

A l'issue de cette 2^e phase régionale, les équipes classées premières en Minimes « A » et « B » séparément seront déclarées Championnes de la Ligue

Chaque Ligue a la latitude d'organiser une compétition complémentaire pour ses équipes non qualifiées à la phase sectorielle.

1.2 LA PHASE SECTORIELLE : Concerne uniquement le secteur 2

A l'issue de la 2^{ème} phase régionale, les équipes représentatives pour chacune des deux catégories Minimes « A » et « B » séparément pour chacune des 3 ligues régionales du Centre, du Sud Est et du Sud-Ouest seront qualifiées pour la phase sectorielle selon le quota suivant :

- Les 4 premières équipes de la Ligue du Centre (C₁, C₂, C₃ et C₄)
- Les 2 premières équipes de la Ligue du Sud Est (SE₁ et SE₂)
- Les 2 premières équipes de la Ligue du Sud-Ouest (SO₁ et SO₂)

Elles joueront entre elles selon le schéma de compétition suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Aller	SE ₂ - C ₁	SO ₂ – C ₂	C ₃ – SE ₁	C ₄ – SO ₁
Retour	C ₁ - SE ₂	C ₂ - SO ₂	SE ₁ - C ₃	SO ₁ - C ₄

Sera déclarée vainqueur l'équipe qui totalise le plus de buts suite au cumul des résultats des deux matchs (aller et retour).

En cas d'égalité, sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura marqué le plus de buts chez l'adversaire.

Si l'égalité persiste, il y aura recours aux jets de 7m sans prolongations lors du match retour.

A l'issue de ces rencontres, les 4 équipes vainqueurs du Secteur 2 : VM1 S₂, VM2 S₂, VM3 S₂ et VM4 S₂ + les 4 premières équipes du Secteur 1 : TCB₁, TCB₂, TCB₃ et TCB₄ seront qualifiés pour les ¼ finales du championnat national et ce pour les Minimes « A » et Minimes « B » séparément.

1.3 LA PHASE NATIONALE :

La phase nationale se jouera dans des salles neutres selon le tableau suivant :

Journées	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
Quart de finale retour	VM4 S ₂ - TCB ₄	TCB ₁ -VM2 S ₂	VM3 S ₂ - TCB ₃	TCB ₂ -VM1 S ₂
DEMI FINALE 1			DEMI FINALE 2	
Demi Finale	V match 1 : V match 2		V match 3 : V match 4	
FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE 1 / VAINQUEUR DEMI FINALE 2			

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura recours directement aux jets de 7m sans prolongations

A l'issue de cette phase les équipes qui remportent les finales seront déclarées « Championnes de Tunisie des Minimes « A » et des Minimes « B » pour la saison 2021-2022.

2. EFFECTIF

2.1 Age :

Minimes A : natives 2007 Surclassement en Cadettes B et Double surclassement en Cadettes A avec autorisation du CNMSS

Minimes B : natives 2008 Surclassement en Minimes A - Double surclassement **non autorisé**

1.4 Nombre de joueuses

Pour chacune des deux catégories, une équipe est composée de 8 joueuses au minimum et de 16 joueuses au maximum.

1. Une équipe se présentant avec un effectif réduit à 7 ou 6 joueuses peut jouer mais est considérée comme n'ayant pas appliqué la formule (Voir paragraphe « Attribution des points »)
2. En aucun cas une équipe ne peut se présenter avec un effectif inférieur à 6 joueuses.
3. Chaque équipe doit faire jouer 1 Gardienne de but par mi-temps
4. En première mi-temps : en cas de blessure, d'exclusion temporaire ou de disqualification de la gardienne de but, le 2ème Gardienne de but ou la joueuse de champ qui la remplacera ne pourra pas jouer en 2ème mi-temps comme

Gardiennede but. Dans ce cas et en 2ème mi-temps, l'utilisation d'une 3ème gardienne de but est obligatoire.

5-a : En deuxième mi-temps, en cas de blessure, d'exclusion ou de disqualification de la gardienne de but, cette dernière ne peut être remplacée ni par la gardienne de but de la 1ère mi-temps ni éventuellement par la joueuse qui l'a remplacée. Il est permis d'utiliser une autre joueuse de champ en poste de gardienne de but.

5-b : En cas d'infraction, la joueuse fautive est exclue pour 2 minutes (jet franc pour l'équipe adverse).

5-c : A la première récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1er responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué laformule ». (Voir « Attribution des points »)

Dispositions particulières : Lors des phases Sectoriel et nationale (système Coupe):

- une équipe ne peut jouer avec un effectif inférieur à 8 joueuses
- aucune restriction pour la participation des GB

3. SYSTEME DE JEU

Durant la phase régionale et ce durant toute la rencontre il sera fait application des dispositions suivantes :

1- Tous les dispositifs de défense sont acceptés (**sauf la défense 6-0pour les Minimes B**)

En cas d'infraction à cette règle :

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur

- En cas de 1^{ère} récidive : exclusion de 2mn d'une joueuse désignée par l'entraîneur, à défaut, le choix de la joueuse reviendra à l'arbitre.

- En cas de la 2^{ème} récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué leSystème ». (Voir « Attribution des points »)

2- Le marquage individuel strict sur une ou deux joueuses est strictement interdit

En cas de non-respect de la réglementation :

- 1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur

- En cas de 1^{ère} récidive : exclusion de 2mn de joueuse fautive.

- En cas où deux ou plusieurs joueuses sont fautives, c'est à l'entraîneur de désigner la joueuse qui sortira pour 2mn ou à défaut, le choix de la joueuse reviendra à l'arbitre.

Cette sanction ne rentre pas dans le décompte des exclusions disciplinaires

- En cas de la 2^{ème} récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué lesystème ». (Voir paragraphe « Attribution des points »)

4. DUREE DES RENCONTRES

2x 25mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps et par équipe pour toutes les phases y compris la phase nationale du championnat

Lors d'un tournoi en une seule journée :

- Avec 3 équipes participantes (2 rencontres par équipe) :

2X20mn avec une pause de 20mn entre deux rencontres consécutives.

- Avec 4 équipes participantes (3 rencontres par équipe) :

2X15mn avec une pause de 20mn en cas où une équipe joue 2 rencontres consécutives.

5. ATTRIBUTION DES POINTS :

Lors des phases régionales et sectorielles

Victoire: 04 points

Egalité :03 points

Défaite : 02 points

N'appliquant pas la formule ou système de jeu : 01 point

l'équipe adverse bénéficiera du pointage prévu selon le résultat acquis sur le terrain

Pénalité ou forfait : 00 points

6. CLASSEMENT

Lors d'une phase régionale

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes (buts marqués moins buts encaissés).
3. Si l'égalité persiste, il sera fait application de la meilleure attaque de leurs confrontations directes.
4. Si l'égalité persiste il sera fait application du meilleur goal différence sur toute la phase concernée de la compétition.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur toute la phase concernée de la compétition.
6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

7. DISPOSITIONS PARTICULIERES : Pour toutes les phases

7.1 IMPORTANT : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les règlements généraux.

7.2 Mise en application de la règle 7 :11 du code d'arbitrage (le jeu passif sera sanctionné)

7.3 IMPORTANT :

1- Le changement des joueuses de champ ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)

Toutefois, lors des arrêts de jeu(un team-out, blessure de joueuse...) le changement est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable

A chaque récidive = exclusion de 2mn de la joueuse rentrante

2- les règlements de l'IHF concernant le changement du GB par un joueur de champ et la blessure d'un joueur (3 attaques) **ne sont pas appliqués.**

7.4 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.

Championnat des Jeunes

Règlement sportif ECOLES FILLES

« A »(2009) et « B » (2010)

Saison sportive 2021/2022

1 LE CHAMPIONNAT :

La compétition des Ecoles « A » et des Ecoles « B » filles de la saison 2021/2022 comporte deux types d'activités :

1. des tournois de développement.
2. un championnat à phases régionales.

1.1 Les tournois de développement :

Chaque ligue met en place un planning de tournois étalé sur toute l'année de manière à ce que chaque club organise au moins deux tournois par catégorie (A et B)

Ces tournois seront des tournois à thèmes : les thèmes seront fixés par la Direction Technique Nationale par référence au programme national de la formation des joueuses à cet âge.

1.2 LES PHASES REGIONALES :

La compétition régionale comporte 2 phases :

1^{ere} Phase : Phase préliminaire

2^{eme} Phase : Phase principale

1.2.1 *La 1^{ere} Phase Régionale (préliminaire)*

C'est une phase formative qui se déroule sous forme de championnat en aller et retour en poules de 3 ou 4 équipes maximum pour chacune des 2 catégories Ecoles « A » et Ecoles « B »

1.2.2 *La 2^{eme} Phase Régionale (principale) :*

La compétition se déroule sous forme de Tours.

Chaque Tour consiste en des championnats de 3 ou 4 équipes et sont organisés selon le nombre de clubs relevant de chaque ligue.

Chaque ligue a la latitude, après concertation de la DTN, de choisir la formule des Tournois et le nombre de Tours qu'elle juge la mieux adaptée à sa région.

Pendant les vacances scolaires, des Tournois inter-Ligues seront organisés selon les spécificités de chaque région.

2 EFFECTIF

2.1 Age

Ecole A : natives 2009 surclassement en Minimes B – Double surclassement **non autorisé**

Ecole B : natives 2010 surclassement en Ecoles A – Double surclassement **non autorisé**

Les joueuses benjamines natives 2011 et 2012 sont autorisées à jouer en Ecoles B

2.2 Nombre de joueuses (Ecole A et B)

Pour chacune des deux catégories, une équipe est composée de 8 joueuses au minimum et de 16 joueuses au maximum.

1. Equipe se présentant avec un effectif réduit à 7 ou 6 joueuses peut jouer mais est considérée comme n'ayant pas appliqué la formule (Voir paragraphe « Attribution des points »)

2. En aucun cas une équipe ne peut se présenter avec un effectif inférieur à 6 joueuses.
3. Une joueuse Ecoles B ne peut pas participer dans la même journée en Ecoles A et B.
4. Chaque équipe doit faire jouer 1 Gardienne de but par mi-temps
5. En première mi-temps : en cas de blessure, d'exclusion temporaire ou de disqualification la gardienne de but, la 2^{ème} Gardienne de but ou la joueuse de champ qui la remplacera ne pourra pas jouer en 2^{ème} mi-temps comme Gardienne de but. Dans ce cas et en 2^{ème} mi-temps, l'utilisation d'une 3^{ème} gardienne de but est obligatoire.
6. -a : En deuxième mi-temps, en cas de blessure, d'exclusion ou de disqualification de la gardienne de but, cette dernière ne peut être remplacée ni par la gardienne de but de la 1^{ère} mi-temps ni éventuellement par la joueuse qui l'a remplacée. Il est permis d'utiliser une autre joueuse de champ en poste de gardienne de but.
-b : En cas d'infraction, la joueuse fautive est exclue pour 2 minutes (jet franc pour l'équipe adverse).
-c : A la première récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match « l'équipe n'a pas appliqué la formule ». (Voir « Attribution des points »)

3 DUREE DES RENCONTRES : Ecoles A + Ecoles B

2 x 20mn avec 10 mn de pause avec 1 team time out par mi-temps

Lors d'un tournoi en une seule journée :

- . 2 rencontres par équipe :

2X20mn avec une pause de 20mn entre deux rencontres consécutives.

- . 3 rencontres par équipe

2X15mn avec une pause de 20mn en cas où une équipe joue 2 rencontres consécutives.

4 SYSTEME DE JEU : Ecoles A et B

Défense visant la récupération de la balle sur la moitié ou sur tout le terrain. L'intervention du défenseur doit être exclusivement sur la trajectoire de la balle avec un marquage de près et non pas un marquage strict.

Le non application du système est sanctionnée comme suit :

- -1^{ère} intervention de l'arbitre : avertissement verbal à l'entraîneur
- En cas de 1^{ère} récidive : exclusion de 2mn d'une joueuse qui sera désignée par l'entraîneur, à défaut, le choix de la joueuse reviendra à l'arbitre.
- Cette sanction ne rentre pas dans le décompte des exclusions disciplinaires
- En cas de la 2^{ème} récidive, l'arbitre doit signaler l'infraction au 1^{er} responsable et doit l'inscrire sur la feuille de match (l'équipe n'a pas appliqué le système de jeu). Voir paragraphe « Attribution des points »

5 ATTRIBUTION DES POINTS : Ecoles A et B

Victoire : 04 points

Egalité : 03 points

Défaite : 02 points

N'appliquant pas la formule ou système de jeu : 01 point

L'équipe adverse bénéficiera du pointage prévu selon le résultat acquis sur le terrain

Pénalité ou forfait : 00 points

NB : pour le tournoi final y compris les matches de classement, le même système d'attribution des points est appliquée.

6 CLASSEMENT

6.1 Lors d'un tournoi en aller-retour

Le classement sera fait en tenant compte des points totalisés lors des rencontres.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière journée du Tour, il sera fait application des dispositions suivantes :

Le classement sera fait en tenant compte :

1. Du nombre de points obtenus lors de leurs confrontations directes de l'aller et du retour.
2. En cas d'égalité il sera fait application du meilleur goal différence de leurs confrontations directes de l'aller et du retour (buts marqués moins buts encaissés). Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
3. L'équipe qui auramarqué le plus grand nombre de buts chez le ou les adversaires lors de leur confrontation directe sera la mieux classée. Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité
4. Il sera fait application du meilleur goal différence sur toute la compétition. Si l'égalité persiste, il sera procédé au point suivant pour les équipes demeurées à égalité.
5. Si l'égalité persiste il sera fait application de la meilleure attaque sur toute la compétition (*la somme des buts marqués lors de toutes les rencontres*)
6. Si l'égalité persiste toujours, le classement se fera par tirage au sort.

6.2 Lors d'un tournoi en aller simple

Le classement final se fera par addition des points obtenus à l'issue du tournoi.

En cas d'égalité un classement sera établi en tenant compte successivement :

1. Des points obtenus lors de la confrontation directe au cours du tournoi.
2. Du meilleur goal différence des confrontations directes (plus de deux équipes).
3. De la meilleure attaque dans le tournoi.
4. Du meilleur goal différence dans le tournoi.

7 DISPOSITIONS PARTICULIERES :

7.1 La mise en application de la règle 7 :11 du code d'arbitrage, le jeu passif (jeu non orienté vers le but adverse) sera sanctionné lors des rencontres des Ecoles A et B (rappel).

7.2 IMPORTANT (rappel) :

Concernant les écoles B et les écoles A, le changement des joueuses, ne peut se faire qu'uniquement lorsque l'équipe est en possession du ballon (c'est-à-dire en attaque)

Toutefois, lors des arrêts de jeu, (un team-out, blessure de joueuse...)le changement est permis même si l'équipe n'est pas en possession de la balle.

Sanction : 1^{ère} tentative = avertissement verbal au premier responsable

Récidive = exclusion de 2mn à la joueuse rentrante

7.3 IMPORTANT(rappel) :

Pour la catégorie Ecoles B et la catégorie Ecoles A, la présence d'au moins une joueuse de champ GAUCHERE sur terrain pendant toute la durée du match donne droit à 1 point de bonification dans le décompte final de l'attribution des points.

La participation d'une joueuse gauchère durant tout le match doit être signalée par l'arbitre sur la feuille de match. A défaut le bonus ne sera pas accordé.

La joueuse de champ gauchère présente sur le terrain peut être remplacée à tout moment par une autre joueuse gauchère.

L'exclusion temporaire (2') de la joueuse gauchère n'affecte pas la bonification

En cas de blessure ou disqualification de la joueuse gauchère sur le terrain, cette dernière doit être remplacée par une autre joueuse gauchère.

7.4 IMPORTANT : Pour les cas de forfaits il sera fait application des dispositions prévues par les règlements généraux.

7.5 Pour tous les cas et situations non prévus par le présent règlement sportif, il sera fait référence aux règlements généraux de la FTHB, à défaut le Bureau Fédéral tranchera en dernier recours.